

ÉDITORIAL

« *Quel est l'amoureux, jeune ou vieux, qui n'a pas son arbre à Tassin ou dans le bois de l'Étoile ? Notre bois de Cythère*, hélas ! Va disparaître à son tour, morcelé et couvert de villas bourgeoises en carton-pâte. Vieux Lyonnais, croyez-nous, allez revoir votre arbre dans le bois de Cythère, allez vous ressouvenir pendant qu'il est temps encore, car les murs des propriétaires bougons et égoïstes vont bientôt dresser leurs crépis aveuglants* ».

Le Progrès illustré 1901.

Nos bois ont une Histoire...

Le nom même de notre village rappelle les anciens foyers de charbon de bois. Certes, le bois de l'Étoile évoqué n'est pas sur la commune de Charbonnières-les-Bains. Mais au XIX^e siècle et jusqu'au début du XX^e la presse, les romanciers et les cartes postales le localisaient systématiquement sur notre commune. C'est sûrement du fait de son accès facilité par la proximité de la gare qui déversait chaque semaine des centaines de promeneurs, pique-niqueurs, curistes et joueurs. Mais le propos s'applique malheureusement aussi pour notre commune. **Parole à nos arbres !** Dans le cadre de la vocation de notre association d'effectuer des recherches et le cas

échétant de préserver son patrimoine bâti et végétal, l'étude de Jean-Jacques Dubois dans cette Gazette est particulièrement intéressante. Prenons garde que nos chers bois, qui ont contribué à la notoriété de notre ancienne station thermale, ne disparaissent pas par l'effet de l'urbanisation, de l'automobile-reine, de la bétonisation et du piétinement de foules...

La lecture des délibérations du conseil municipal nous révèle des décisions prises par nos anciens. Ainsi ce numéro relate les détails de la naissance de l'actuel pont de la Bressonnière, les soutiens financiers pour des monuments parisiens en l'honneur de souverains, dont sans doute de nombreux Charbonnois de l'époque savaient peu de choses sur leurs pays. Ces soutiens, si minimes soient-ils, marquent la reconnaissance et la solidarité de notre commune pour des personnages qui ont aidé la France dans les plus sombres moments de son histoire. L'actualité nous rappelle sans cesse la fragilité de la paix.

Bonne lecture à tous, que le printemps vous soit agréable.

Michel Calard, président

**Cythère, île natale de la déesse grecque de l'Amour et de la Beauté, Aphrodite. Elle est dédiée au plaisir du repos.*

Des arbres historiques, anonymes !

La municipalité a créé un sentier des Arbres Remarquables et Ornementaux en 30 bornes explicatives. Curieusement quatre arbres importants n'ont pas droit à leur information historique.

L'Arbre de la Victoire, un arbre centenaire sans nom :

À l'instar de nombreuses communes de France, Charbonnières-les-Bains a profité de l'inauguration le 15 juin 1924 de l'avenue *Abbé Jean Bergeron-curé de Charbonnières* pour planter un **Arbre de la Victoire** à l'entrée de l'avenue éponyme, en bordure du pont de la Bressonnière. Qui le sait ?

Le **chêne du 20^e anniversaire** venu tout spécialement de Bavière en juin 1998 a été offert par notre commune sœur, Bad-Abbach. Les maires Jean-Claude Bourcet et Jakob Will ont retroussé les manches pour le planter. Qui le sait ? Où est-il ?

À la même occasion, un authentique **Arbre de mai**, selon la tradition bavaroise a été planté. À l'origine en bois, il a été remplacé, à l'identique, deux ans plus tard, par un mat en métal plus durable. Qui connaît cette tradition ?

En 1975, dans le cadre de la Journée de l'Arbre lancée par le président Giscard d'Estaing, Henri Simon, issu d'une grande famille de pépiniéristes charbonnois, a offert un immense **cèdre** planté place Bad Abbach, en présence des enfants des écoles et de journalistes. Où est-il ?

Étant donné les circonstances exceptionnelles de leur implantation, ces arbres ne mériteraient-ils pas un minimum d'explications historiques pour les visiteurs ?



GUIDE DE LA BANLIEUE DE LYON

PAR LE SYNDICAT DE PUBLICITÉ ARTISTIQUE - 1897



Suite de la Gazette N°53

En 1897, date d'édition de ce guide, le Casino fête ses quinze années d'existence et il est bien temps de lui refaire une beauté. Parmi ses attraits, il y a le *Grand Restaurant-Glacier du Casino* déjà apprécié des visiteurs et que, la direction de l'époque, a choisi de mettre en exergue, insistant sur sa cave exceptionnelle et la classe de son chef cuisinier. Les familles ne sont pas oubliées puisqu'on leur propose des repas à prix fixe, des menus, dirait-on aujourd'hui.

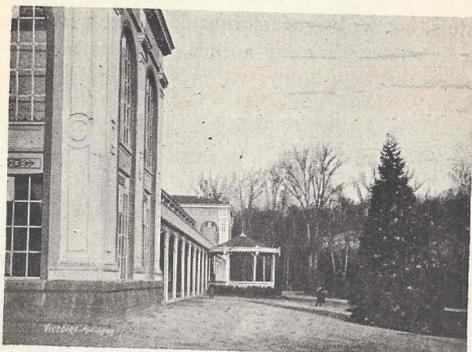
Près de vingt ans après la création de la ligne de Saint-Paul à Montbrison, le train reste le principal et plus pratique moyen d'accès à Charbonnières et à son Casino.

Il permet de drainer une importante clientèle qui vient profiter des spectacles, concerts et animations de toutes sortes qui lui sont proposés.

Mais pas seulement puisque les visiteurs peuvent également jouir de la campagne environnante dans le bois de la Cluison, idéalement situé, pour la vue, côté ouest vers le massif du col de la Luère et côté nord-est vers le massif des monts Cindre, Thou et Verdun.

— 12 —

Les trains arrivent de Saint-Paul, d'heure en heure ; certains trains légers pénètrent en plein Casino, et dans la nuit très avancée, quand se sont éteintes les dernières fusées des



Etablissement de Charbonnières : La terrasse du Casino. (Phot. Victoire.)

feux d'artifice, on entend encore les joyeux accords des orchestres entraînant la jeunesse à la danse, dans les splendides salons du Casino¹ ; tandis qu'à travers les grands bois, plon-

¹ CHARBONNIÈRES. — *Restaurant du Casino*. — Parmi les multiples améliorations apportées dans ce luxueux établissement, nous ne pouvons passer sous silence l'installation du *Grand Restaurant Glacier*.

Tout a été dit sur les charmes incomparables de la station thermale de Charbonnières ; mais les attractions et les plaisirs qui y sont réunis, la variété et la beauté de son parc merveilleux ne suffiraient pas à retenir et à captiver les étrangers, s'ils n'avaient la certitude d'y trouver un établissement de premier ordre où les gourmets pourront apprécier les avantages inappréciables d'une cave exceptionnelle et d'une cuisine réputée, dirigée par M. Moyne, le chef bien connu des Lyonnais.

Le *Grand Restaurant Glacier* du Casino, nouvellement réorganisé par M. Félix Cordier avec tous les perfectionnements du confort moderne, sera le rendez-vous préféré de la clientèle élégante et des familles pour lesquelles ont été créés les repas à prix fixe des dimanches et fêtes : déjeuners à 3 francs et dîners à 5 francs.

Malgré la verve de l'auteur, il est fort probable que les promeneurs, rebutés par la distance et le dénivelé, ne poussent pas jusqu'à la Tour-de-Salvagny, même si le vin clair et y pétillait ...

Quant au *pré Voltaire*, il a été aménagé en parking après la guerre. Le ruisseau de la Beffe, qui lui donnait son air bucolique, passe dorénavant sous ce parking avant de se jeter dans la *Grande Rivière* qui change, peu après, de nom pour devenir le *Ruisseau de Charbonnières*.

Reste l'énigme de ce nom : Voltaire, qu'on sait être le pseudonyme d'un célèbre philosophe français et qui est devenu le patronyme d'un petit nombre de personnes mais uniquement dans les départements d'outre-mer !

Alors que vient faire ce Voltaire à Charbonnières ?

Des recherches plus poussées nous l'apprendront peut-être.

— 13 —

gés dans la nuit, s'égrène la chanson des derniers promeneurs attardés qui reviennent à la gare.

Les promenades autour de Charbonnières abondent en sites pittoresques.

Si nous prenons le chemin ombreux, qui, derrière l'établissement, s'engage sur la lisière du parc, nous aboutissons à un plateau, s'élevant graduellement presque au sommet des montagnes d'Izeron. Nous arrivons à Marcy-le-Loup, ancienne résidence des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, et dont il ne reste de l'ancien château que de très rares vestiges.

Plus loin, à 2 kilomètres, le joli village de Sainte-Sonorce, ancienne dépendance des Chanoines de Saint-Just.

Là, les villageois seront fiers de vous montrer la demeure d'un sculpteur original, qui depuis de nombreuses années s'est donné pour tâche de sculpter en relief, maison par maison, le plan de Lyon, sur une échelle assez grande. Chaque maison, chaque monument sont sculptés séparément avec relief et assemblés pour former les rues. Chacun peut s'y reconnaître dans ce travail de bénédictin d'un réel intérêt.

Revenons sur notre route et descendons, à travers les bois touffus, jusqu'au ravin qui nous sépare de la Tour-de-Salvagny, coquet village à cheval sur la route de Charbonnières à Lentilly. C'est le rendez-vous de nombreux Lyonnais attirés chaque dimanche par la situation charmante du village et ses nombreuses guinguettes où pétille le vin clair et.

Devant nous, sur les contre-forts du mont Cindre, on distingue Dardilly, Limonest. La vue est ravissante.

Bientôt les bois de Charbonnières nous reprennent, et c'est à travers un parc splendide, égayé, au milieu, par son joli pré Voltaire, que nous retrouvons le Casino toujours en fête.



La suite dans votre prochaine gazette



La Croisière Verte, un rallye pour s'amuser !

Propriétaire de véhicules anciens, Jean Paul Micol (1934-2019) présida pendant longtemps l'association *La Roue*, qu'il a créée en 1977, pour organiser des sorties amicales.

Passionné d'animations et de belles voitures, il a été un membre actif du comité des fêtes alors dirigé par Colette Paturel.

C'est ainsi qu'il eut l'idée de créer un petit rallye, *La Croisière Verte*, sorte de « circuit-jeu », selon son expression, de voitures anciennes, prétexte taquin pour ne pas laisser le monopole de l'automobile à son illustre aîné « le Charbo » née en 1947 !

Sans épreuve de vitesse, destiné plus à s'amuser qu'à terroriser les concurrents, des véhicules anciens empruntaient un circuit de 10 km à travers Charbonnières-les-Bains, parsemé d'embûches, partant du Casino, passant par les Hautinières, le Chemin Vert, le chemin de la Ferrière, l'avenue Denis Delorme pour revenir au Casino, à l'époque dénommé de Charbonnières.

La Croisière Verte connut deux éditions : 1981 et 1982 avec au départ des modèles rarissimes tels qu'une Rolland-Pilain de 1909, une La Buire de 1912, des Citroën B2 de 1924... et la plus jeune, une Ford A de 1930. Un partenariat avait été noué avec l'association AAA - Amateurs d'Automobiles Anciennes - qui fournissait les commissaires, contrôleurs etc. et gérait les résultats. Il était même prévu un circuit de régularité.

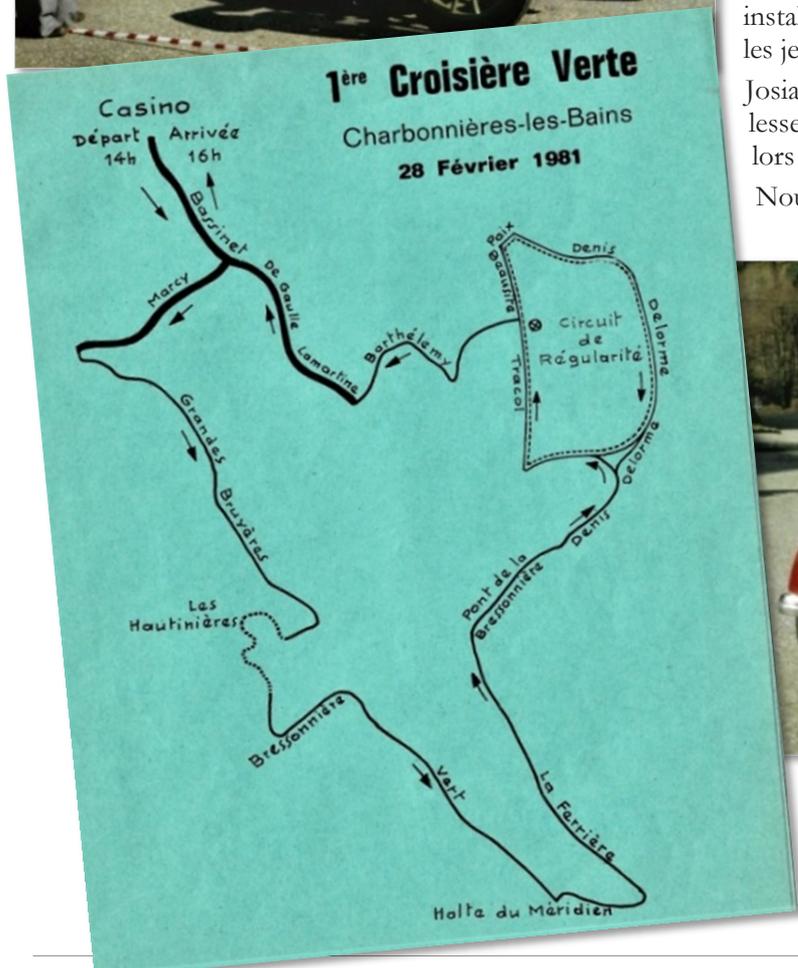
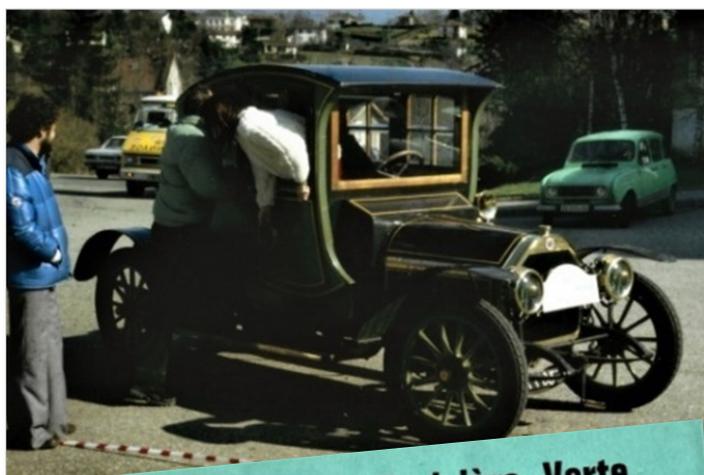
Parmi les embûches : « explosif » sur tôle ondulée aux Hautinières, « route minée » au Chemin Vert... Fou rire garanti !

Le public y était associé puisqu'un concours, consistant à relever la marque et les années de sortie d'un maximum de voitures, permettait de gagner des lots offerts par les commerçants. Le Casino servait d'écrin à cette sympathique animation, où les compétiteurs se voyaient également remettre des coupes et des cadeaux.

La Croisière Verte était organisée le samedi après-midi, avant l'arrivée de la course officielle des VEC - Véhicules d'Époque de Compétition - et la veille de la compétition finale du « Charbo », de sorte que le week-end était entièrement dédié à l'automobile ancienne et moderne. La Prévention Routière installait, place Marsonnat, un circuit spécial pour sensibiliser les jeunes et futurs conducteurs aux dangers de la conduite.

Josiane et Émile Debay, anciens Charbonnois, ont eu la gentillesse de nous rendre visite et de nous offrir des photos prises lors du passage de ces véhicules place Bad Abbach.

Nous les remercions chaleureusement



Nous formulons le vœu qu'une telle initiative renaisse un jour...

Michel Calard



Le pont de la Bressonnière

Jusqu'en 1845, sur le territoire de Charbonnières, aucun pont en maçonnerie ne permettait de traverser le ruisseau des Eaux minérales, nom fréquemment utilisé pour désigner le ruisseau de Charbonnières. De la source des Eaux minérales jusqu'à Tassin, seules quelques passerelles en bois, installées juste au-dessus du niveau habituel du cours d'eau, offraient la possibilité aux piétons et aux véhicules hippomobiles de passer d'une rive à l'autre.

Au cours de la séance du **11 novembre 1844**, le maire, Barthélemy Perret, propose la construction d'un pont sur le ruisseau des Eaux minérales, à l'angle du pré Garin, dont le remblai diminuerait les pentes du chemin vicinal n° 3, faciliterait ce dangereux passage qui se trouve souvent interrompu dans la mauvaise saison par les grandes eaux.

Le **5 février 1845**, il revient sur cette proposition en précisant que les propriétaires des terrains de la rive droite du ruisseau des Eaux minérales de Charbonnières réclament la construction d'un pont sur ce ruisseau à l'embranchement du chemin vicinal n° 3 de St Genis les Ollières à celui des Eaux minérales n° 1.

Cette portion de terrain, qui se compose de la moitié du sol de la commune, est presque entièrement dépourvue de constructions et n'a point de viabilité sûre pour le transport de ses produits. Les propriétaires de ces terrains, qui habitent la rive gauche de ce ruisseau, sont obligés de le traverser journellement pour aller cultiver leurs champs qui se trouvent sur la rive opposée. Ce passage très dangereux, où plusieurs accidents sont arrivés, est souvent interrompu deux ou trois mois de chaque année pendant la mauvaise saison. La construction

d'un pont établirait une communication suivie entre les deux rives du ruisseau des Eaux minérales. Un grand nombre de maisons s'y construiraient, le sol augmenterait de valeur, la population souscrirait et la commune en général aurait un grand avantage à cette importante amélioration. Le conseil municipal, vu les explications du maire, considérant que l'intérêt des habitants de la commune est de rendre autant que possible les communications faites pour le transport de leurs produits agricoles, que la construction du pont sur le ruisseau des Eaux minérales établirait entre les deux rives une communication continue et sûre, engagerait les propriétaires de ces terrains à y faire élever des constructions et donnerait à la commune un accroissement de population qui lui deviendrait par la suite très avantageux.



Faute de ressources suffisantes, le financement repose sur une souscription volontaire des propriétaires intéressés et sur les fonds provenant de la vente de terrains communaux nécessaires à l'élargissement du chemin de grande communication n° 7 (route de Sain-Bel) dans le quartier du Chapoly et d'une partie de l'ancien chemin de Cornatel.

Le **27 mai 1845**, le préfet, qui doit systématiquement valider les délibérations des conseils municipaux, informe le maire de Charbonnières de son accord et précise qu'il confie au voyer¹ en chef le soin de dresser des plans et devis. Le remplacement de la passerelle en bois par un pont en maçonnerie devrait coûter 4 100 F².



◀ Ancien lavoir immédiatement après le pont

D'après le compte-rendu de la séance du **16 février 1846**, la construction du pont sur le ruisseau des Eaux minérales est en cours d'achèvement. Le maire signale que deux parcelles du chemin en aval du pont se trouvent abandonnées par le redressement qui s'est opéré dans le pré du sieur Raymond. Ces parcelles du chemin, qui aboutissent au ruisseau, sont indispensables aux habitants de la commune pour l'abreuvement de leurs bestiaux.

1 le fonctionnaire chargé de la conception des travaux routiers et du suivi de leur réalisation
2 équivalent d'environ 20 000 €



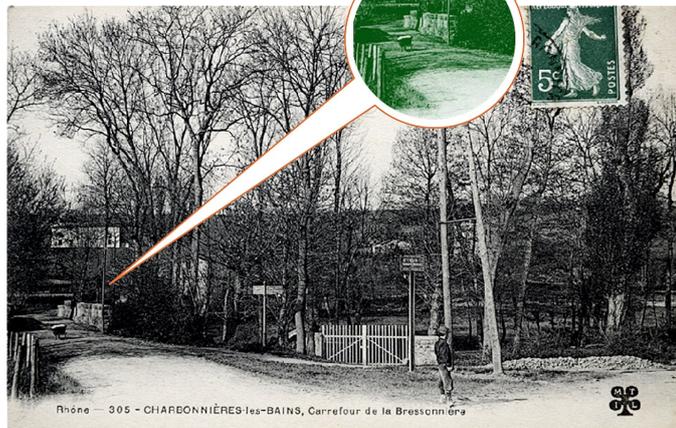
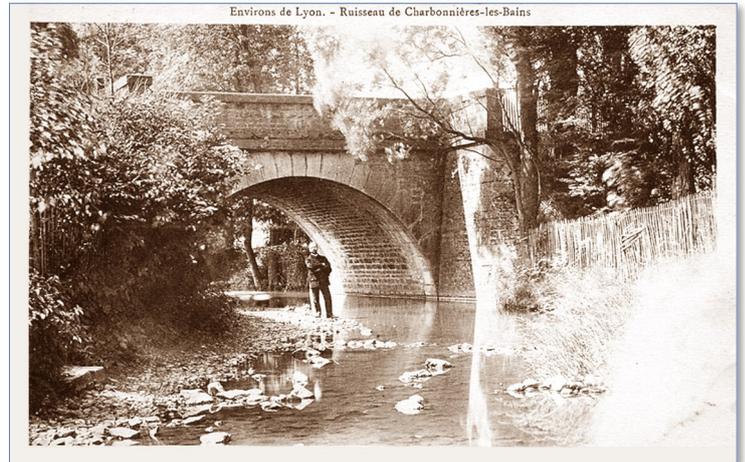
Elles pourraient subsister en établissant, sur une partie de ces emplacements, deux lavoirs publics qui seraient adossés au mur en aval du pont sur les deux rives du ruisseau. Le produit de leur location serait employé à l'achèvement du pont.

Le conseil municipal considère que l'établissement des deux lavoirs publics en aval du pont sur les deux rives du ruisseau, sans nuire à l'abreuvement des bestiaux, sera d'une grande utilité aux habitants des hameaux voisins. Ils augmenteront le nombre de blanchisseurs et offriront à la commune un revenu annuel qui sera employé aux réparations des chemins vicinaux.



◀ Pont de la Bressonnière vu du côté amont aujourd'hui

Pont de la Bressonnière vu du côté aval ▼



Deux semaines plus tard, les élus prennent connaissance de la réaction de Benoît Pupier, conseiller municipal d'août 1818 à octobre 1843, dont six ans en qualité de maire.

Le sieur Pupier se plaint d'une pierre qui aurait été jetée dans les fondations du pont par l'entrepreneur et veut en outre se rendre

propriétaire préjudicié de la commune d'une partie du chemin vicinal n° 3 où est placé de temps immémorial la passerelle en bois du ruisseau des Eaux minérales. Cette partie du chemin, qui était indispensable pour arriver à la passerelle, avait été, par la commune, soigneusement conservée et garantie contre la crue des eaux en y plaçant de grosses pierres qui existent actuellement et dont plusieurs supportent la passerelle et servent de culées. Ces précautions sont parfois insuffisantes dans les grandes eaux.

Le maire Barthélemy Perret fait remarquer que M. Lacroix de Laval, en 1808, alors maire de la commune, fit placer quelques pierres et remblayer cette partie du chemin séparé du pré du sieur Pupier par une baie vive dans laquelle il y avait de gros chênes qui ont été arrachés en 1832 et y fit planter quelques arbres dont le produit avait été recueilli plusieurs années après. Cette possession, qui depuis plusieurs siècles, n'avait jamais été troublée par aucun des anciens propriétaires du pré, ni par les aïeux du sieur Pupier, ne l'avait point été par lui-même jusqu'à ce jour, car en 1824, au moment du cadastre, la partie du chemin fut comprise, ainsi que le constate le plan signé par le sieur Pupier. En 1836, un tableau de tous les chemins appartenant à la commune fut dressé, rédigé et signé par le sieur Pupier, alors maire de Charbonnières.

M. le maire expose en outre que la pierre, dont le sieur Pupier se plaint lui avoir été enlevée, était placée précédemment sur le sol du chemin, sur les fondations de l'entrée orientale du pont.

Lors de la séance du **10 août 1846**, le Conseil municipal de la commune de Charbonnières approuve les plans et devis des deux lavoirs publics qui seront construits en aval du pont de la Bressonnière joignant le ruisseau des Eaux minérales.

Pour M. Menut, agent-voyer, la dépense s'élèvera à la somme de 629.37 F. Le **16 novembre 1846**, le Conseil municipal approuve un bail passé le 15 du courant entre le maire et le sieur Chevrotton Rambert pour la location d'un lavoir public nouvellement construit en aval du pont de la Bressonnière moyennant la somme de 102 F (par an) et par lequel le preneur est autorisé à percevoir dix centimes par place pour une journée et 5 centimes par place pour une demi-journée.

Le conflit avec l'ancien maire prend fin le 31 juillet 1847 par son renoncement à l'action judiciaire qu'il avait intentée. Ce renoncement fait suite à une décision prise cinq mois auparavant par le juge de paix du canton de Vaugneray qui avait fixé à 130 F l'indemnité due au sieur Pupier Benoît, tant pour le terrain, qui a été occupé sur sa propriété, pour l'élargissement du chemin vicinal que pour les autres dommages causés à cette propriété par les travaux autorisés.

Robert Roux



Dans le bois du Gravillon, les arbres racontent l'histoire des lieux.

En contre-bas de l'ancienne terrasse panoramique du parc du Gravillon¹, un chemin empierré, recouvert de feuilles et bordé d'une double rangée de cyclamens roses, s'enfonce sous le couvert de grands pins noirs, d'érables et de tilleuls.

La biogéographie historique² permet de retrouver l'histoire des lieux en interprétant les messages que nous laissent les arbres vivants, les plantes et les microformes du sol dans le sous-bois, comme leurs ancêtres, vieilles souches, troncs morts et arbres pourris. Cette extension récente du bois du Gravillon au sein de la propriété « le Parc de Charbonnières » en fournit un bon exemple.

Au début du XIX^e siècle, sur cet emplacement, il n'y avait pas le moindre bois mais des vignes entourées de terres labourables, comme le montre cet extrait du « plan de la commune de Charbonnières », levé en exécution de l'arrêté du gouvernement du 12 brumaire an 11 (3 novembre 1802).

Sur le document ci-dessous, entre l'actuelle rue Benoît Bennier et le ruisseau de Charbonnières, on a reporté le tracé de l'avenue Bergeron (qui n'existait pas encore) et celui des limites de la propriété, *le Parc de Charbonnières*. On voit que le bois du Gravillon s'est étendu vers le nord, le long de l'escarpement couronné par la terrasse panoramique, à la place de la vigne.

Extrait du plan de Charbonnières dit « cadastre du Consulat » ➤

Dans les années 1880, est aménagé le château et parc du Gravillon, couvrant une quinzaine d'hectares et englobant le bois du Gravillon, ainsi que tout le versant qui s'étend jusqu'au ruisseau de Charbonnières. Il s'agit d'un hôtel pension bourgeoise, maison de santé dont ne subsistent plus aujourd'hui qu'une partie des bâtiments et la grande terrasse qui domine la vallée de Charbonnières. Je n'ai pas retrouvé d'archives, mais j'ai la conviction, à la suite d'une étude attentive des lieux selon les méthodes d'archéologie de la végétation, que la partie haute du versant et le bois du Gravillon ont été aménagés pour en faire un



lieu de détente et de promenade pour les curistes. On a planté nombre de feuillus et de conifères sur l'escarpement en

contre-bas de la terrasse, des pins noirs, des sapins, des épicéas, des cèdres et même un cyprès de l'Arizona qui avait un diamètre de 1,2 mètre et 25 mètres, de haut sur l'expertise³ des arbres du parc de Charbonnières réalisée en 1993, et qui a été déraciné par la tempête de 1999.

Dans le bois du Gravillon subsistent les chemins alors tracés, bordés de vieux bancs de pierre, avec les restes d'une glacière et d'une gloriette.

Demeurent bien sûr les grands conifères maintenant âgés d'une centaine d'années, des pins noirs dépérissants, pour beaucoup abattus lors des dernières tempêtes, notamment dans la partie communale du bois. Mais aussi des cèdres et deux grands Douglas magnifiques qui marquent la limite entre la partie privée et la partie communale du bois, le plus grand dépasse trente mètres de haut et a un diamètre supérieur au mètre.



1 Cf « la Gazette de Cadichon », n° 36, octobre-décembre 2019, p. 5.

2 Étude des flores et des végétations qui sont liées à l'histoire humaine en fonction des archives et de l'archéologie du paysage.

3 Copropriété de Charbonnières, expertise des arbres effectuée en avril-mai 1993. L'expertise ne porte que sur 168 arbres du parc proprement dit. Les jeunes plantations, effectuées au moment de la construction des immeubles dans les années 1970, n'ont pas été prises en compte ni le bois lui-même sauf ses lisières. Archives privées.



On retrouve toutefois dans le Parc de Charbonnières un arbre relique du début du XIX^e siècle, un vieux tronc de châtaignier mort, qui était encore répertorié dans la liste des arbres établie en 1993 avec les données suivantes :

Hauteur : 22 mètres - diamètre du tronc à 1,30 m : 120 cm - durée de survie : 5 ans.

Les dernières feuilles de ce châtaignier sont tombées à l'automne 2010 ! D'après le diamètre du tronc, on peut estimer l'âge de la souche à environ 250 ans.

Le bois du Gravillon n'est plus exploité depuis au moins cinquante ans. La commune et la copropriété « le Parc de Charbonnières » y font effectuer uniquement des coupes sanitaires ou de sécurisation pour abattre les arbres dangereux, morts sur pied ou encroués (se dit d'un arbre qui en tombant est resté appuyé sur un autre). A la suite des sécheresses répétées ces dix dernières années, les arbres vieux et affaiblis, ont leur cime sèche, leurs branches maîtresses dépérissantes, ils sont attaqués par les insectes, les pics, les champignons lignivores qui signalent leur arrêt de mort.

Mais l'accumulation de ces bois morts en grande quantité, troncs décharnés creusés de trous ou pourrissant au sol, développe une entomofaune [Ensemble des insectes d'un lieu] spécialisée, notamment les larves d'insectes sous l'écorce qui sont un délice pour les nombreux pics verts, épeiches, noirs. Les anfractuosités dans les vieux troncs favorisent les écureuils et la chouette hulotte qui nichent dans de vieux chênes. La pullulation des petits rongeurs explique la présence de la buse, et la continuité existant vers l'aval avec les bois ourlant le ruisseau de Charbonnières, la fréquentation nocturne régulière des chevreuils qui apprécient une base de repli sauvage.



La flore comporte en automne un tapis incroyable de cyclamens roses, il s'agit d'une espèce de sous-bois tolérant l'ombre et se développant à partir de la fin de l'été, le **cyclamen de Naples**, qui a été probablement introduit au moment de l'aménagement du parc à la fin du XIX^e siècle . Les fleurs sortent les premières et forment un tapis en septembre - octobre, les feuilles charnues ressemblant à celles du lierre, avec lequel il se mélange dans le sous-bois, se développent entre la mi-novembre et la fin mars. Le cyclamen, une fois la floraison finie et les feuilles disparues, il n'en reste pas moins présent, de façon souterraine, sous la forme d'un gros tubercule de forme ronde et aplatie. Originaire du pourtour méditerranéen, et introduit dans les parcs des châteaux de la Loire dès le XIX^e siècle, le cyclamen de Naples est favorisé sans doute par le réchauffement actuel du climat en hiver. Il n'est pas étonnant que cette plante particulièrement appréciée par les artistes de l'Art Nouveau ait été introduite dans cette grande propriété de Charbonnières à la fin du XIX^e siècle.

◀ Domenico Cirillo, *Plantarum rariorum regni Neapolitani fasciculus primus*. Naples, 1788-1792.

Planche illustrée du Cyclamen d'Europe. Collection de la Bibliothèque de Toulouse

Le bois du Gravillon est un milieu forestier ensauvagé parvenu dans ce qu'on appelle la phase d'effondrement du cycle forestier naturel. Le renouvellement des essences nobles à l'issue de cette phase, dans une cinquantaine d'années, n'est pas garanti. Dans le sous-bois germent des robiniers, des érables, des frênes. Dans la strate arborée, charmes, tilleuls et vieux chênes vont résister encore quelques décennies. Pour maintenir une chênaie, il faudra favoriser une régénération mixte, naturelle et artificielle, dans de petites clairières où arrive la lumière. Il n'est pas souhaitable de replanter des pins noirs, les ifs en sous-bois demeureront, comme les grands cèdres et les Douglas. On peut envisager de conforter le volume végétal des lisières en réintroduisant quelques conifères, ce mélange conifères-feuillus pourrait favoriser certains rapaces nocturnes, comme le hibou moyen duc, qui peut devenir un objectif.

Ce bois méconnu, bordant l'avenue Jean Bergeron, est un paysage à sauvegarder dans le patrimoine de Charbonnières. Voici maintenant quelques illustrations des récits que nous livrent les vieux arbres et leurs reliques.

Sous-bois en automne de la chênaie-hêtraie dans la partie privée du bois où le débroussaillage périodique permet le maintien d'un tapis de lierre et de cyclamens (en fleur).

Au premier plan, un « rond de sorcière » où émergent les chapeaux de lépiotes créées qui poussent en lisière des bois feuillus.

Au second plan, un affaissement du sol provoqué par la décomposition du chevelu racinaire sous la souche pourrissante, à peine visible, d'un vieux hêtre. En 1993 il atteignait 22 mètres de haut et 1,2 mètre de diamètre. On lui attribuait 50 ans d'espérance de vie, mais il n'a pas survécu à la tempête de 1999.





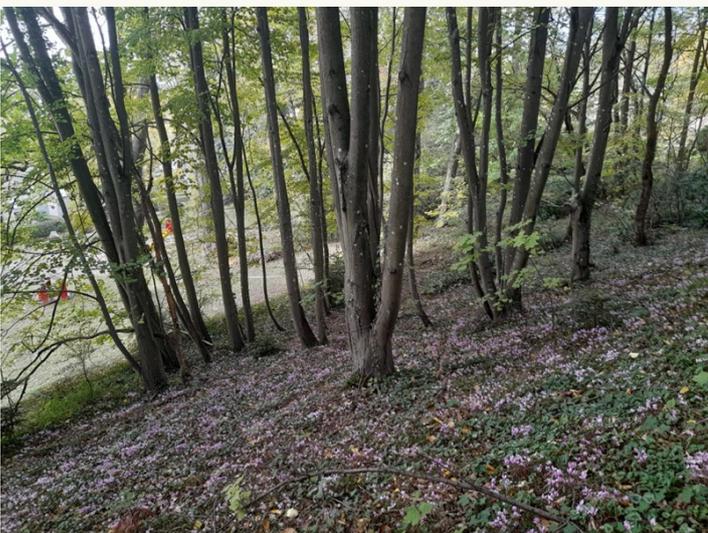
Vue de détail d'un pin noir encroué dont la chute a eu lieu en 2022 ➤

Auparavant l'arbre dépérissant était déjà entré dans la première phase de décomposition du bois frais, où les insectes pionniers ont pénétré sous l'écorce.

Ce sont les larves de ces insectes qui attirent les pics dont les trous favorisent l'introduction des spores de champignons lignivores. Les spores se développent en longs filaments, le mycélium, qui grandit dans les vaisseaux de l'arbre et le tue à petit feu.



Ce tronc réduit à l'état de fragments filandreux correspond à la deuxième phase de décomposition du bois qui dure de 10 à 20 ans. Il s'agit d'un érable plane qui atteignait 20 mètres de haut, abattu par un coup de vent en 2014. Son tronc au bois dur roussâtre semblait alors invulnérable. Y vivent des champignons et des coléoptères, dont les lucanes. Les tiges grêles sont celles de jeunes érables planes qui sont ses héritiers.



La photo ci-contre montre l'emplacement de la souche, où le bois désagrégé à l'état d'humus devient partie intégrante du sol.

Cette pente boisée dans le haut du parc de Charbonnières, occupée par un beau perchis de tilleuls à grandes feuilles, est le résultat, cinquante ans après, de semis naturels qui se sont répandus en contre-bas d'un arbre semencier planté à la fin du XIX^e siècle juste au pied de la terrasse panoramique. Le vieux tilleul est mentionné dans l'expertise de 1993 avec une espérance de vie du siècle. Il dépassait un mètre de diamètre et 20 mètres de haut. Il n'a pas survécu à la tempête de 1999, qui a été une catastrophe pour le parc de Charbonnières.



Jean-Jacques Dubois,

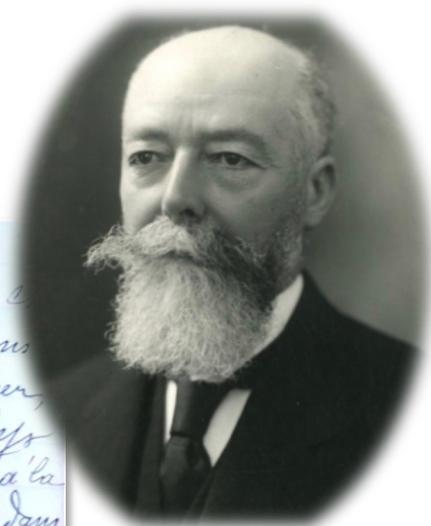
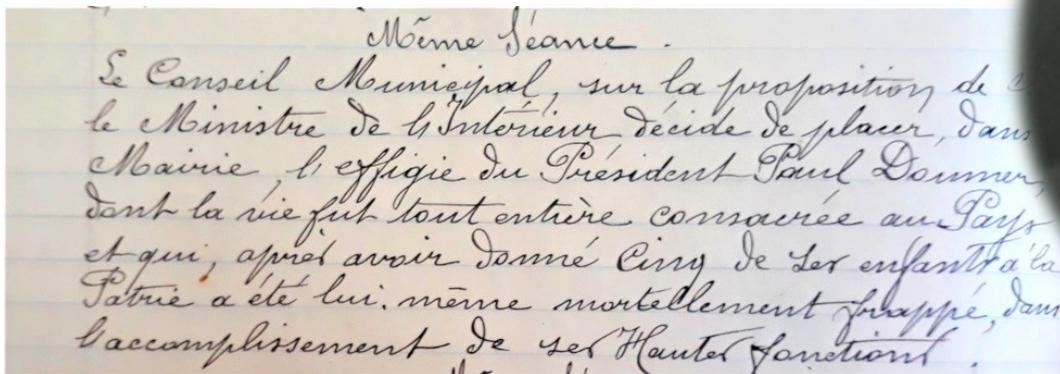
Membre du Groupe d'histoire des forêts françaises, géographe



Hommage à Paul Doumer

Lors de la séance du conseil municipal du **19 février 1933**, Victor Jacob, maire de Charbonnières-les-Bains depuis juin 1932, tient à rendre hommage au Président de la République Paul Doumer, en plaçant son portrait dans la mairie.

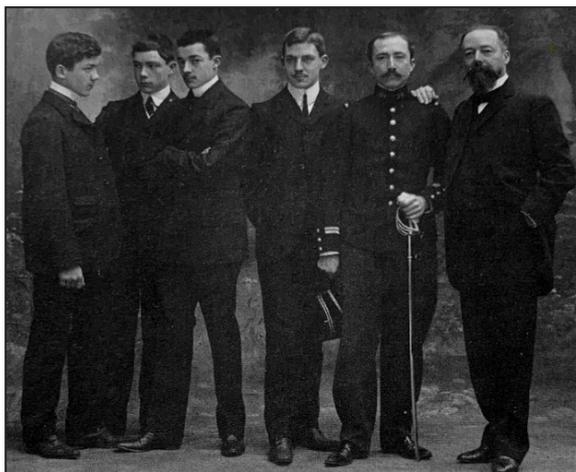
Qui était ce Président ?



Paul Doumer

Joseph Athanase Doumer, dit Paul Doumer, né le 22 mars 1857 à Aurillac (Cantal) est un homme d'État français. Partisan de l'Empire colonial français, il occupe de 1897 à 1902 la fonction de gouverneur général de l'Indochine française. Successivement ministre des Finances, président de la Chambre des députés, président du Sénat, il est président de la République du 13 juin 1931 à sa mort le 7 mai 1932, assassiné par un immigré russe.

Sa présidence aura duré seulement 10 mois.



(Photographie de Nadar, 1905)

Arrestation de son assassin Paul Gorgulov ➤

◀ *Paul Doumer avec ses cinq fils, dont quatre sont morts des suites de la guerre.*

Marcel (1886-1918), mort pour la France.

René (1887-1917), mort pour la France.

André (1889-1914), mort pour la France.

Armand (1890-1923), gazé.

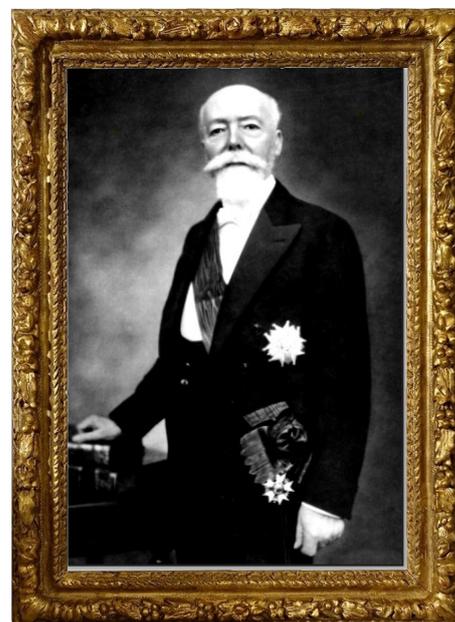


Pourquoi le Conseil mentionne-t-il cinq de ses enfants « donnés à la patrie » alors que la réalité est de quatre ? Considère-t-il que la disparition de sa fille Lucile Jane morte de chagrin en 1917 après la perte de ses trois frères lors de la Première Guerre mondiale, comme une conséquence ?

L'affichage du portrait du Président de la République dans les mairies est une simple tradition républicaine. Le Gouvernement a donc voulu, en 1933, particulièrement honorer, par ce geste, le Président assassiné un an plus tôt.

Depuis le portrait a disparu, peut-être remplacé par celui du Président en exercice.

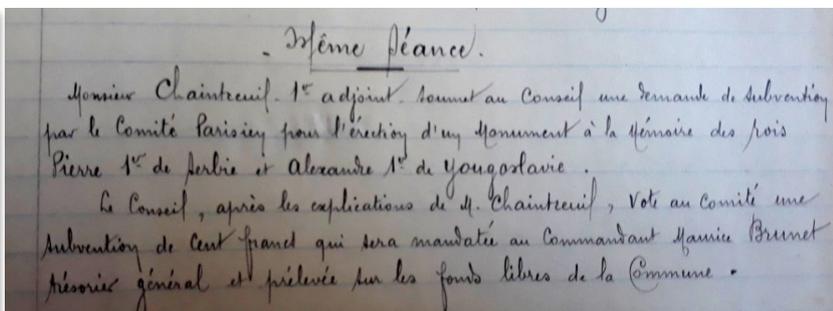
Michel Calard





Les recherches dans les registres du conseil municipal permettent de relever deux décisions singulières prises sous le mandat de Victor Jacob (1932-1940). Il s'agit de la participation de la commune au financement de deux monuments à créer à Paris en l'honneur de trois personnalités étrangères : Pierre 1^{er} de Serbie¹ (1844-1921) et Alexandre 1^{er} de Yougoslavie (1888-1934), d'une part, et Albert 1^{er} de Belgique (1875-1934). Albert Lebrun (1871-1950) est alors Président de la République de 1932 à 1940.

Séance du 1^{er} Août 1933 : Pierre 1^{er} de Serbie et Alexandre 1^{er} de Yougoslavie



Pierre 1^{er} de Serbie (1844-1921)

Diplômé de Saint-Cyr dans la promotion « Puebla », Pierre Karadordevic, s'engage comme sous-lieutenant dans la Légion étrangère et se bat en 1870 dans les rangs de l'Armée de la Loire pour tenter de repousser l'invasion prussienne. Roi de Serbie de 1903 à 1918, il se trouve dans le camp des Alliés puis, au terme de la Première Guerre mondiale, roi des Serbes, des Croates et des Slovènes de 1918 à 1921.

Pierre 1^{er} cède le trône le 16 août 1921 à son fils Alexandre 1^{er} de Yougoslavie.

Alexandre 1^{er} de Yougoslavie (1888-1934)

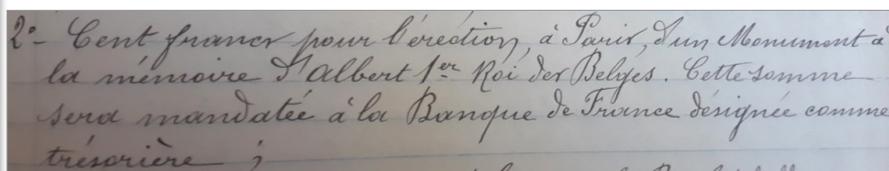
Amené à combattre l'Autriche-Hongrie à la suite de l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand d'Autriche à Sarajevo, la Serbie est écrasée et occupée en 1915 par les empires centraux. Durant ces longues années de guerre, Alexandre sert dans l'armée de son pays. Il reste en permanence à Thessalonique ou dans les territoires serbes alors libérés par les Alliés. Cette attitude lui permet de jouir en France d'une énorme popularité. Il est assassiné à Marseille en 1934.

Paris leur rend hommage où une voie du 8^e arr. porte le nom de Pierre 1^{er} de Serbie et un square, celui d'Alexandre 1^{er} de Yougoslavie dans le 16^e arr. À Belgrade, un monument porte la mention :

Nous aimons la France comme elle nous a aimés².



Séance du 8 Août 1834 : Albert 1^{er} de Belgique (1875-1934)



L'Allemagne viole la neutralité de la Belgique et ses troupes franchissent la frontière le 4 août 1914. Le roi prend immédiatement le commandement de l'armée et s'assigne comme premier but d'arrêter l'envahisseur aussi longtemps que possible. Après la chute d'Anvers, les soldats doivent se replier derrière l'Yser. Là, Albert 1^{er} prend une décision qui va changer le cours de la guerre : l'ouverture des écluses de la région de Nieuport arrête définitivement l'avance allemande et le front reste en place jusqu'à la fin des hostilités. Malgré les pressions subies, le roi refuse de placer les troupes belges sous le commandement des Alliés : la Belgique doit à tout prix rester neutre. Sa position ne préjuge cependant pas de sa participation à la contre-offensive finale où il se place à la tête d'unités composées de soldats belges, français et britanniques. Cette solidarité lui vaudra une reconnaissance des Alliés.

Michel Calard

1 Lyon donnera le nom de Serbie à un quai du Rhône dans le 6^e arrondissement.

2 Source : Actualités de la Fédération des Sociétés d'Anciens de la Légion Étrangère.



Importante donation du Dr Philippe Kaszowski

Le Docteur Philippe Kaszowski, a été pendant 13 années, responsable du Groupe de Recherches Historiques jusqu'en 1995, alors une section du Syndicat d'Initiative, le Triangle Vert. Plusieurs des membres actuels de notre association l'ont bien connu dans ses fonctions et conservent le souvenir des conférences et publications conduites sous sa direction.



Il a récemment fait don à notre association d'une partie importante de ses archives personnelles, en particulier des ouvrages sur le thermalisme. Ces documents complètent fort opportunément, en particulier sur le Casino de Charbonnières, ceux offerts par ses parents, nos regrettés Christiane et Michel Kaszowski. Nous détenons ainsi les premiers statuts du Casino de Charbonnières, l'Album Universel des Eaux Minérales de 1866, le livre Les Eaux Minérales ferrugineuses du Dr Petiteau (1932), des récits sur l'hippodrome de Charbonnières - La-Tour-de-Salvagny, des photos des Fêtes de fleurs, les textes de certaines conférences que nous pourrions publier à l'avenir.

Nous le remercions chaleureusement pour ce geste généreux.

Charbonnières-les-Bains

Une conférence sur les eaux minérales lyonnaises



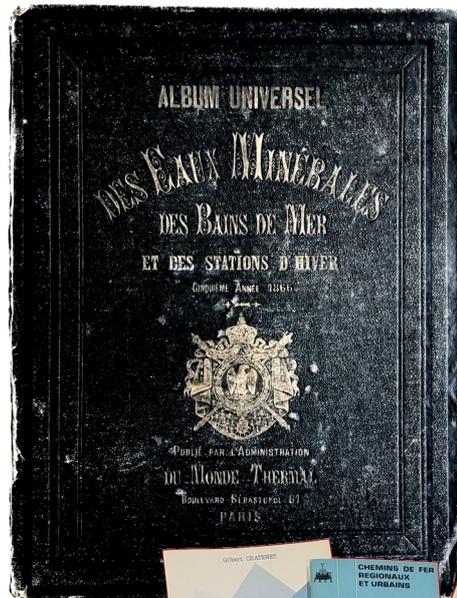
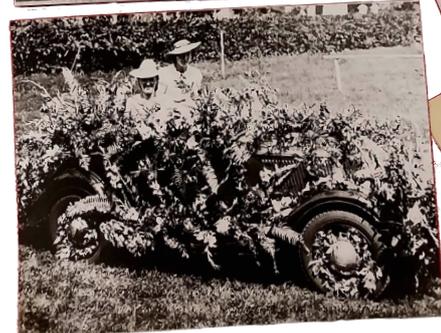
La conférence du groupe de recherches historiques du Syndicat d'Initiative sur l'histoire des eaux minérales lyonnaises a remporté un beau succès avec près de cent cinquante personnes présentes.

Parmi cet auditoire attentif, on remarquait M. Bourcet, maire, et Robert Duvouchelle, directeur général de la Sathel (Société d'activités thermales hôtelières et de loisirs) qui devaient conclure en présentant les projets d'avenir de la commune et du thermalisme.

Une conférence en trois parties où le docteur Kaszowski exposa l'histoire des eaux minérales de Charbonnières et Mme Leroy, directrice de l'éta-

bissement thermal, expliqua le fonctionnement des thermes, ses installations et la fréquentation des curistes.

L'histoire des eaux minérales lyonnaises, le thème principal, était évoqué par le docteur Gadiolet qui donna connaissance des différentes sources découverts, bien avant celle de Charbonnières, dans la région. Les plus connues étant celles du quartier Saint-Georges à Lyon, Neuville-sur-Saône et d'Orliénas qui furent exploitées avec plus ou moins de bonheur, mais n'atteignirent jamais la renommée de la source Marsonnat. Le seul point commun entre ces eaux est leur teneur en fer d'où leur appellation d'eaux ferrugineuses.





- **29 avril au 5 mai** - Espace Entr'Vues - Exposition et conférence : **Naissance des Eaux minérales de Charbonnières dites de Laval**. Exclusivité : Exposition de **vues en 3D** de Georges Doucet - Entrée libre.

Horaires : lundi 29 avril au vendredi 3 mai de 15h à 18h30 - mardi 30 avril **conférence** à 18h - samedi 4 et dimanche 5 mai de 10h à 12h30.

- **18 avril - Visite du musée des Armées et du musée de la Résistance** (fiche d'inscription ci jointe)
- Samedi 25 mai** - 5^e Printemps des cimetières - **Visite commentée du cimetière** de Charbonnières-les-Bains - **Rendez-vous** 14 h 30 Avenue Denis Delorme - Durée 2 h environ - Gratuit.
- **20 juin - Sortie à Caluire - Usine des Eaux et Pompe de Cornouailles** - Avant déjeuner, possibilité de découvrir la roseraie de Saint Clair à Caluire . (fiche d'inscription ci jointe)
- **Samedi 22 juin - Visite commentée de Charbonnières** - Circuit historique de Sainte Luce au Casino - Rendez-vous Esplanade Cadichon à 9 h 30 - Durée 2 h environ - Gratuit.



BIBLIOTHÈQUE



La restructuration de la bibliothèque de notre association est terminée !

Plus de 170 livres ont été renumérotés et reclassés, selon un nouveau système plus accessible.



Cette nouvelle numérotation, que vous trouverez sur notre site Internet (www.charbonnieres-histoire.fr) s'articule autour d'un classement en 10 grands thèmes : Général - Art - Biographie - Charbonnières - Histoire - Lyon - Rallye et Transport - Région - Thermalisme - Vedette Charbonnières.

Consultation au local lors des permanences (lundi et vendredi : 10 -12 h).

Vous pouvez aussi les emprunter, pour une durée de deux semaines. Seuls quelques ouvrages anciens et les thèses sont à consulter sur place.

N'hésitez pas à nous contacter, si vous avez des questions.

Nous espérons que vous profiterez pleinement de la nouvelle organisation de la bibliothèque de notre association !

Michel Violot - Christine Vaudoire - Marie-Hélène Cornillon

Le Conseil d'administration remercie chaleureusement nos amis qui ont passé des heures à procéder à ce travail important pour nos adhérents.



NÉCROLOGIE



Bruno Stremdoerfer, nous a quittés en janvier dernier. Membre actif de la Société de Généalogie du Lyonnais et du Beaujolais, ce Tassilunois, qui aimait Charbonnières-les-Bains, participait également à la section Entraide Généalogie de notre association .

Gérard Lagrandeur est décédé en février. Il a été pendant 4 ans trésorier de notre association, poste qu'il a quitté lorsqu'il fut conseiller municipal pendant 6 ans. Gérard était très engagé dans la vie locale : président d'ASMC foot pendant 10 ans, anciens combattants, président du syndicat de la Gendarmerie... Gérard était chevalier de l'Ordre national du Mérite.

Nous présentons nos sincères condoléances à leurs familles.



charbonnieres.histoire@gmail.com

Michel CALARD : 07 81 05 72 91
 Françoise COZETTE : 06 52 67 55 15
 Monique COMMARMOND : 06 71 70 82 57
 Jean DARNAND : 06 32.49.62.38
 Permanences les lundis de 10 h 30 à 12 h et vendredis de 10 h à 12 h - Square les Érables.

Charbonnières Hier à Aujourd'hui
www.charbonnieres-histoire.fr

Soutenez nos actions en adhérant.

Cotisation au 1^{er} janvier : Individuelle 20 €, Couple 25 €, 1 € pour les moins de 25 ans, Bien-faiteurs et Commerçants à partir de 50 € (avec reçu), **Abonnement Gazette seule 10 € + 4 € si envoi postal.**

Crédits photos pour cette gazette :

Michel CALARD, Josiane & Émile DEBAY, Pierre PADAY, Robert ROUX, Jean-Jacques DUBOIS, CHA-GRH, GRHTDL, Wikipédia .

Comité de rédaction :

Michel Calard, Marie-Hélène Cornillon, Gilbert Cros, Raymond Jalonin, Vincent Plantevin, Robert Roux, Léo Thiniaire.



Charbonnières-les-Bains d'Hier à Aujourd'hui - Groupe de Recherches Historiques - Square les Érables - 69260 Charbonnières-les-Bains